

Détails des Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

L'OPCVM est soumis au risque de crédit. En cas de faillite ou de dégradation de la qualité des émetteurs d'obligations ou titres de créances, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pourrez payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

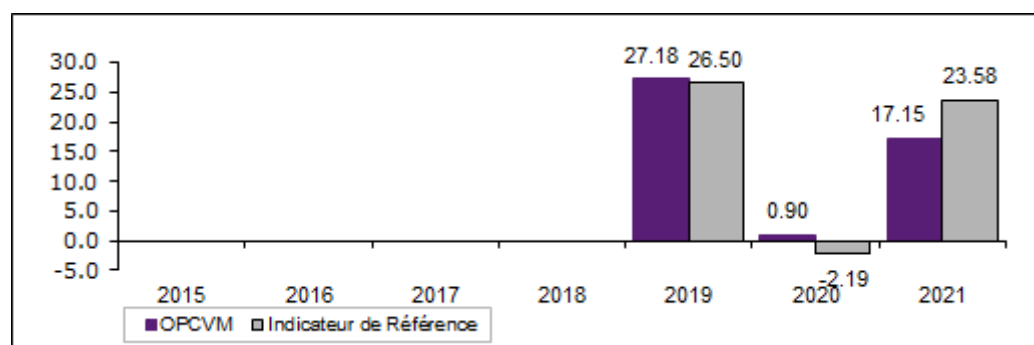
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année*	
Frais courants	1.81%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence, soit 0.04% sur l'exercice précédent. Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence sera compensée sur un cycle de 5 ans maximum avant que des commissions de surperformance ne deviennent éligibles.

* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Il peut varier d'un exercice à l'autre.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative du fonds, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique Frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur demande auprès de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Performances passées de VEGA EURO OPPORTUNITES



La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison. Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.

Informations pratiques

Dépositaire: Caceis Bank

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques et toute information complémentaire, relative notamment à la valeur liquidative, sont consultables au siège social de VEGA INVESTMENT MANAGERS et/ou peuvent être adressés dans un délai d'une semaine sur demande écrite auprès de cette dernière.

La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.vega-im.com.

Fiscalité : Eligible au PEA. La réglementation fiscale française peut avoir un impact sur les investisseurs.

L'OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). VEGA INVESTMENT MANAGERS est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022